



Projet cofinancé par l'Union Européenne
FED/2014/354-801



PROFAPAN
*PROfessionnalisation des Filières Agricoles Périurbaines
d'Antananarivo Nord*

RAPPORT NARRATIF INTERMEDIAIRE N°3

Période: 1 juillet 2017 au 31 décembre 2017




AGRISUD International
48, rue de la Sablière
33500 LIBOURNE - France
Tel./Fax: (+33) 05 57 25 17 06

Projet mis en œuvre par :



Table des matières

1. Description.....	5
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action.....	6
2.1. Résumé de l'action.....	6
2.2. Résultats et activités.....	7
R1 Les productions des exploitations maraîchères, fruitières et avicoles sont améliorées en quantité, en qualité, en diversité et en régularité.....	7
R2 Les conditions de commercialisation et d'accès au Marché sont durablement améliorées.....	16
R3 Les capacités techniques et organisationnelles des OP à fournir des services sont renforcées...	24
2.3. Cadre logique révisé.....	27
2.4. Aspect genre : Fabrication de charrette de marché.....	35
2.5. Respect de l'environnement.....	36
2.6. Plan d'action 1 ^{er} et 2 nd semestre 2018 mis à jour.....	37
3. Bénéficiaires/entités affiliées et autres coopérations.....	41
3.1.Relation entre bénéficiaires et autres actions.....	41
3.2.Relations avec les autorités publiques.....	41
3.3.Relations avec d'autres organisations prenant part à la mise en œuvre de l'action.....	41
3.4.Liens et les synergies mis en place avec d'autres actions.....	42
4. Visibilité.....	42
ANNEXE 1 : Rapport CIRAD sur les pertes en produits maraîchers au cours de la commercialisation.....	45
ANNEXE 2 : Mémento de conseil agricole (cf. version physique jointe).....	46

Liste des tableaux

Tableau 1: Taux de réalisation des indicateurs du résultat R1 (période 2015 – 2017)	7
Tableau 2: Plan de travail juillet-décembre 2017: prévisions et réalisations relatives au résultat 1	9
Tableau 3 : Situation de la distribution des kits PL depuis le démarrage des activités en 2015	11
Tableau 4 : Résultats du suivi technico économique des légumes saison sèche avril – septembre 2017	12
Tableau 5 : Résultats du suivi technico économique poulets gasy saison sèche avril – septembre 2017	12
Tableau 6 : Résultats du suivi technico économique des fruits saison sèche avril – septembre 2017	13
Tableau 7 : Effectif de MEx par catégorie	14
Tableau 8 : Kits de semences pour les MEx	14
Tableau 9: Taux de réalisation des indicateurs du résultat R2	16
Tableau 10 : Plan de travail juillet – décembre 2017: prévisions et réalisations relatives au résultat 2 ...	18
Tableau 11 : Montant total - Subvention - Apport bénéficiaire des 3 projets communaux.....	21
Tableau 12 : Taux de réalisation des indicateurs du résultat R3	24
Tableau 13 : Plan de travail juillet – décembre 2017: prévisions et réalisations relatives au résultat 3 ...	25
Tableau 14 : Besoins en formation des dispositifs	26
Tableau 15: Cadre logique révisé.....	28
Tableau 16 : Plan d'action mis à jour	37
Tableau 17 : Prestations de CIRAD	41
Tableau 18: Activités de communication : Prévisions/Réalisations	43



Liste des acronymes utilisés dans le rapport

AIM : Association Intercoopération Madagascar
ASA : Agro Sylviculture autour d'Antananarivo
UCP/ASA : Unité de coordination du programme ASA
CE : Conseillère d'Entreprise
CEAS: Centre Ecologique Albert Schweitzer
CEFFEL : Conseil Expérimentation et de Formation sur les Fruits et Légumes
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CT : Coordinateur territorial
FED : Fond Européen de Développement
ITK : Itinéraire technique
MEx : Maître Exploitant
MPE : Malagasy Professionnel de l'Élevage
PA : Producteurs affiliés
PL : Producteur Leader
POM : fiche procédure – méthode – outils de formation
PROFAPAN : Professionnalisation des filières agricoles périurbaines d'Antananarivo Nord
RMA : Responsable maraîchage et arboriculture fruitière
SIEL : Système d'information économique sur les légumes
SIM : Système d'information des marchés
SMS : Short Message Système
SPG : Système participatif de garantie
STE : Suivi technico-économique
TA : Technicien animateur
TPE : Très Petite Entreprise



1. Description

Nom du coordinateur du contrat de subvention:

Sylvain DEFFONTAINES

Nom et fonction de la personne de contact:

Yvonnick HUET – Directeur Général

Nom du bénéficiaire et de l'entité affiliée de l'action:

Agrisud International, Action Intercoopération Madagascar (AIM) (Ex-Association Intercoopération Madagascar)

Intitulé de l'action:

PROfessionnalisation des Filières Agricoles Périurbaines d'Antananarivo Nord (PROFAPAN)

Numéro du contrat:

FED/2014/354-801

Date de début et date de fin de la période de référence:

1 juillet 2017 au 31 décembre 2017

Pays ou région(s) cible(s):

Madagascar

Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes):

4 groupes cibles avec (i) 2717 exploitations agricoles menées par 1344 femmes et 1373 homme, (ii) 33 communes, (iii) 81 TPE de commercialisation dont 42 hommes et 39 femmes (iv) 61 dispositifs regroupant les producteurs et les TPE.

Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels le projet aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif du projet, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1. Résumé de l'action

Au cours des 6 mois correspondant à la période couverte par le présent rapport, les activités réalisées ont concerné les 3 axes d'intervention du projet, à savoir : production, commercialisation et structuration.

Les activités marquantes pour l'axe production sont le début de recrutement en masse des producteurs affiliés par les MEx : 462 MEx ont formé et suivi 1630 producteurs affiliés sur les techniques de compostage solide et liquide. 27 MEx arboriculteurs ont reçu un renforcement de capacités techniques sur l'arboriculture fruitière. 147 MEx aviculteurs ont bénéficié de formations de recyclage en aviculture et de formation aux techniques d'animation sur l'élevage de poulet gasy. 396 MEx ont participé aux visites d'échange avec les MEx de la région Itasy.

A propos de la commercialisation, le remboursement des appuis financiers fournis à la première vague de TPE de commercialisation a été réalisé. Une 2^{ème} vague de 28 nouvelles TPE ont été sélectionnées. Quant à l'appel à projet lancé à l'endroit des communes, la date buttoir de la soumission des propositions d'actions était le 14 août 2017. Après l'analyse des offres, les propositions des communes de Talatamaty, de Sabotsy Namehana et d'Andranonahoatra ont été retenues. La signature des contrats de subvention en cascade a été effectuée le 03 octobre 2017. Cette période est également marquée par la tenue du 3^{ème} atelier interprofessionnel au mois d'octobre 2017.

Concernant la structuration, une nouvelle stratégie a été mise en œuvre. Par rapport à la mise en place et consolidation des circuits courts de commercialisation, les principaux acteurs des filières, à savoir les producteurs et les TPE sont regroupés dans des structures locales appelées « dispositifs de système participatif de garantie ou dispositifs SPG ». Les ateliers de concertation, préalables à la mise en place de ces dispositifs ont été réalisés en septembre 2017.

A un an de la fin de la période prévue de mise en œuvre de l'action, le présent rapport fait état de situations nécessitant des efforts particuliers de consolidation, notamment au niveau des capacités de mise en œuvre de services par les MEx, de l'organisation des filières différenciées et des relations entre Producteurs et TPE de commercialisation.

Ces constats permettent de mettre en exergue les principaux enjeux à adresser d'ici la fin du projet (encadrés verts), qui justifient notamment la demande d'avenant de prolongation de la période de mise en œuvre transmise avec le présent rapport.

2.2. Résultats et activités

R 1 - «Les productions des exploitations maraîchères, fruitières et avicoles sont améliorées en quantité, en qualité, en diversité et en régularité»

Le taux de réalisation des indicateurs y afférents est comme suit :

Tableau 1: Taux de réalisation des indicateurs du résultat R1 (période 2015 – 2017)

Indicateurs	Niveau de réalisation	Taux de réalisation	Observations
Indicateur 1.1 «Augmentation de la production annuelle maraîchère et fruitière pour 5000 producteurs affiliés» : 1 tonne par producteur, équivalant à une quantité additionnelle totale de 5000 tonnes	Production supplémentaire de 270 kg par producteur (27%) pour 2069 producteurs (41%)	11%	Les données concernent la campagne saison pluviale 2015- 2016, saison sèche 2016, saison pluviale 2016-2017 et saison sèche 2017.
Indicateur 1.2 «Production annuelle de poulet par les 300 aviculteurs»: au moins 171 000 poulets.	362 aviculteurs (121%) avec une production totale de 27 801 poulets (16%) dont 10 910 vendus	16%	Données jusqu'au mois de septembre 2017.
Indicateur 1.3 « Nombre d'espèce cultivé par 75% des producteurs bénéficiaires » : au moins 3 espèces en permanence	1087 sur 2069 producteurs (53%) cultivent au moins 3 espèces par producteur	71%	Le nombre d'espèces cultivées varie de 1 à 11 par producteur. Indicateur renseigné par extrapolation du suivi technico-économique réalisé avec un panel de 59 exploitations de référence
Indicateur 1.4 « Pourcentage de la surface maraîchère des exploitations cultivé toute l'année » : 60%	Pour 2069 producteurs, 9 366 ares sont cultivées toute l'année sur un total (légumes contre saison sur rizières et légumes sur tanety) de 26 857 ares (37%).	62%	Echantillon de 52 producteurs de référence
Indicateur 1.5 « Pourcentage des consommateurs (clients des TPE) jugeant les productions de meilleure qualité : 75% des consommateurs	Sur 71 clients enquêtés, 12 ont répondu et ces 12 sont satisfaits soit 100% des clients ayant participé à l'enquête.	133%	71 clients suivis au niveau des points de vente, 12 seulement ont rempli et transmis les fiches d'enquête complétées.
Indicateur 1.6 « Nombre de pépiniéristes produisant des plants fruitiers de qualité » : 3 pépiniéristes	2 pépiniéristes opérationnels	67%	Un 3 ^{ème} pépiniériste Mr Raharivelo Jean Donna à Mahitsy a désisté car il ne voulait pas poursuivre cette activité. Le projet ne l'a pas remplacé.

Le taux de réalisation reste encore au-dessous de 50% pour l'indicateur 1.1 et 1.2. Ces réalisations ne tiennent pas compte des données de la campagne pluviale 2017 – 2018. En ce qui concerne l'indicateur 1.6, 3 pépiniéristes ont été identifiés, mais 2 continuent à travailler avec le projet. Le 3^{ème} s'est désisté et n'a pas été remplacé, sachant que les 2 premiers couvrent les besoins des bénéficiaires du projet.

Le tableau ci-après montre le plan d'action pour la période couverte par le présent rapport, mettant en évidence les prévisions et les réalisations correspondant au résultat 1:

Tableau 2: Plan de travail juillet-décembre 2017: prévisions et réalisations relatives au résultat 1

Activités / sous activités	2S 2017						Observations
	J	A	S	O	N	D	
Act.1 : Amélioration en quantité, qualité, régularité et diversité							
A 1.1 / Recenser les producteurs leaders des OP							
A 1.1.1 Recensement des OP actives							Activités redimensionnées et non réalisées selon cette prévision (cf. Activité 1.1)
A 1.1.4 Accompagnement des OP dans l'identification des attentes des producteurs							
A 1.1.5 Identification des leaders							
A 1.2 / Formation professionnelle des leaders en maraîchage et arboriculture fruitière							
A 1.2.2 Formation des TA/CT et RMA (CAA, outils, animation...)							regroupement CTs : appropriation outils pédagogiques TPE et session 5 (analyse des résultats STE)
A 1.2.4 Exécution et suivi des parcours							
A 1.2.5 Exécution des nouveaux modules de formation							
A 1.3 / Accompagnement et appui aux producteurs leaders et éleveurs							
A 1.3.1 Renforcement des outils de production (appuis directs)							Produits vétérinaires aviculture
A 1.3.2 Appui à l'amélioration des ITK							
A 1.3.3 Suivi technico-économique des systèmes de production							
A 1.4 / Création du réseau de MEx							
A 1.4.1 Identification / sélection des MEx							A : MEx arboriculteurs PG : MEx éleveurs de poulet gasy
A.1.4.2 Conception des contenus (architecture de formation, modules, séquençage...)							
A 1.4.3 Conception et impression des matériels didactiques (livrets, fiches techniques...)							
A 1.4.4 Formation des MEx							
A 1.5 / Appui et accompagnement des MEx dans la diffusion							
A 1.5.1 Mise à disposition des matériels pédagogiques et didactiques							
A 1.5.2 Mise au point des outils de suivi des activités des MEx							
A 1.5.3 Accompagnement des MEx dans la mise en œuvre/Formation et suivi des PA							
A 1.5.4 Analyse des activités de conseil de proximité							
A 1.6 / Organisation de visites d'échange							
A 1.6.1 Visites d'échange "extérieures"							
A 1.6.2 Visites d'échange "internes"							

Prévision Réalisation

Les 5 activités sur les 6 prévues pour la présente période de rapportage, concernant l'axe d'intervention relatif au résultat 1, ont été concernées : (ii) formation professionnelle des leaders en maraîchage, arboriculture fruitière et élevage de poulet gasy, (iii) accompagnement et appui aux producteurs leaders, (iv) création de réseau de maître exploitant ou MEx, et (v) appui et accompagnement des MEx dans la diffusion, et (vi) Organisation des visites d'échange. L'activité non réalisée est le recensement des producteurs leaders des OP (voir Tableau 2).

Activité 1.1 «Recenser les producteurs leaders des OP»

Modifications- Difficultés rencontrées - Alternatives

Suite aux problèmes connus sur les activités menées avec les OP, en l'occurrence les difficultés à identifier des OP actives, et à mobiliser les membres des OP identifiées, des réorientations ont été proposées par rapport à l'axe 3 : renforcement des capacités de services des OP. Les bénéficiaires du projet, à savoir les producteurs et les TPE de commercialisation se regroupent dans des structures appelées « dispositif de système participatif de garantie ou dispositif SPG ». Ces dispositifs vont identifier et mettent en œuvre les services dont les membres ont besoin (voir paragraphe **R3 – «Les capacités techniques et organisationnelles des OP à fournir des services sont renforcées»**).

Activité 1.2 «Formation professionnelle des leaders en maraîchage et arboriculture fruitière»

Sur les 3 activités programmées, une a été réalisée : A 1.2.2 Formation des TA/CT et RMA (CAA, outils, animation...). Un regroupement a été effectué avec les techniciens de terrain (coordinateurs territoriaux et les techniciens animateurs) pour la compréhension et l'appropriation des outils pédagogiques de la session 5 : compte d'exploitation agricole. Cette session consiste à renforcer les capacités des producteurs à faire une analyse simple des données technico économiques enregistrées dans le cahier STE. Les activités non réalisées sont : A 1.2.4 Exécution et suivi des parcours et A 1.2.5 Exécution des nouveaux modules de formation.

Modifications- Difficultés rencontrées - Alternatives

Les 2 activités A 1.2.4 Exécution et suivi des parcours et A 1.2.5 Exécution des nouveaux modules de formation sont à effectuer selon les besoins en formation exprimés par les membres de dispositifs SPG.

Activité 1.3 « Accompagnement et appui aux producteurs leaders »

L'accompagnement et l'appui aux producteurs leaders comprend : la distribution des kits d'application des formations, le suivi accompagnement des producteurs pour la pratique des formations et l'amélioration des ITK, et le suivi technico-économique correspondant à l'enregistrement des données technico-économique des cultures dans le cahier STE et le conseil en gestion.

Depuis le démarrage des activités en 2015, les kits remis aux producteurs en vue de l'application des formations sont comme suit :

Tableau 3 : Situation de la distribution des kits PL depuis le démarrage des activités en 2015

Nature de kit	Nb d'unités distribuées	Nb de PL bénéficiaire
Pulvérisateur	338	338
Brouette	414	414
Fût plastique	473	473
Arrosoirs	690	708
Râteau	168	175
Fourches	230	242
Tuteurs tomates	2	2
Sécateurs	73	73
Scies arboricoles	58	58
Chaux éteinte (arbo)	12 sch 4kg	12
Dolomie	31 sch 5kg	31
Compost riche en azote	93 sch 4kg	93
Compost riche en matière organique	24 sac 50kg	6
Semences ITA (chou petsai, brocoli, chou-fleur, chou rouge, carotte, persil, tomate, oignon, courgette, radis)	342 sch	250
Seedfas (Ex Laniera) (aubergine, carotte, courgette, concombre, chou-fleur, concombre, haricot blanc, laitue, chou-fleur, chou, poivron, ciboule, poireau, persil, tomate, petit pois, betterave, radis)	5268 sch	560
Semences haricot	639 sch	430
BIOCHEM (chou, petsai, brocoli, chou-fleur, carotte, concombre, courgette, ciboule, poireau, persil, oignon, aubergine, tomate, radis, chou rouge)	2791 sch	685
Vaccin varavia	112 doses de 100 têtes (65 en juillet + 47 en novembre)	304 + 339
Vaccin avichol	364 doses de 50 têtes (129 juillet + 235 novembre)	304 + 339
Vaccin pestavia	364 doses de 50 têtes (129 juillet + 235 novembre)	304 + 339
Kepron (vermifuge)	6 flacons de 1L	339

Au total les 935 PL maraîchers et 339 PL aviculteurs ont bénéficié de kits d'application des formations depuis le démarrage du projet jusqu'à la fin du mois de décembre 2017.

Les améliorations marquantes des ITK concernent 3 principales pratiques :

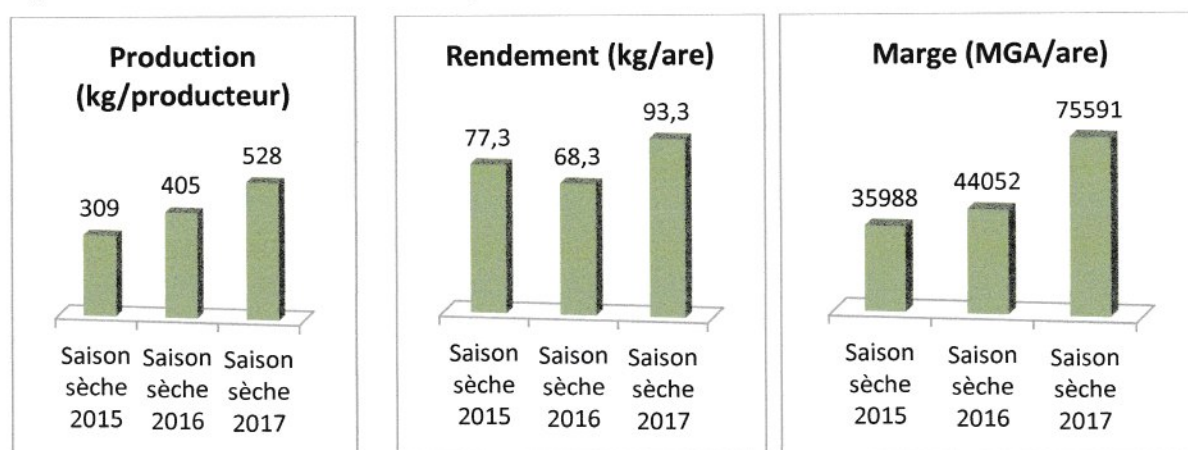
- La gestion du sol comprenant la préparation du sol et la fertilisation avec du compost ou du fumier recyclé et du bio fertilisant liquide ;
- La conduite du maraichage incluant le semis, repiquage, entretien cultural, rotation culturale ;
- La gestion des bio agresseurs.

Pour le suivi technico-économique, les résultats de l'analyse correspondant à la saison sèche avril 2017 – septembre 2017 se résument comme suit :

Tableau 4 : Résultats du suivi technico économique des légumes saison sèche avril – septembre 2017

Culture	Nombre Producteurs	Surface (Are)	Production (Kg)	Marge (MGA)	Marge par producteur (MGA)
Femme	807	4 030	333 617	253 383 986	313 983
Légume Feuille	746	601	71 143	41 363 041	55 432
Légume Fruit	1 391	2 988	208 917	192 155 153	138 178
Légume Racine	271	441	53 557	19 865 792	73 213
Homme	1 262	7 673	758 421	631 292 093	500 231
Légume Feuille	1 764	3 232	368 990	322 943 257	183 102
Légume Fruit	1 594	2 826	220 060	213 266 415	133 781
Légume Racine	407	1 614	169 371	95 082 421	233 608
Total général	2 069	11 703	1 092 038	884 676 078	427 586

Figure 1 : Performance technico économique des cultures de légumes en saison sèche depuis 2015



Les résultats technico économique de la saison sèche 2017 obtenus auprès du panel de 59 exploitations suivies permet d'évaluer que pour les 2069 producteurs en activité, la surface totale cultivée est de 11 700 ares, avec une production totale supérieure à 1000 tonnes et une marge totale d'environ 885 millions de MGA. La marge par producteur est en moyenne de 427 000 MGA par saison. L'analyse comparative de la performance technico économique de la culture de légumes, depuis le démarrage du projet en 2015 montre une tendance évolutive croissante. La moyenne de la quantité produite a évolué de 300 à plus de 500 kg/producteur par an. Le rendement est de 77 kg/are pour la saison sèche 2015, 68 kg/are en 2016 et 94 kg/are en 2017. Il en est de même pour la marge : 36 000 MGA/are pour la saison sèche 2015, 44 000 MGA/are en 2016, et 75 600 MGA/are en 2017. L'infléchissement des rendements en 2016, causé par un déficit de pluviométrie, ne s'est pas répercuté sur la marge en raison d'une augmentation significative des prix.

Tableau 5 : Résultats du suivi technico économique poulets gasy saison sèche avril – septembre 2017

Producteur leader aviculteur (PL)	Nombre PL	Nombre cheptel à fin 09/17	Quantité vendue 04 à 09/17	Quantité totale	Coût moyen/tête (hors MOF) (MGA)	Prix de vente moyen/tête (MGA)	Marge/tête vendue (MGA)	Marge par éleveur (MGA)	Marge totale (MGA)
Femme	148	7579	4360	11939	2223	9701	7478	220298	32604080
Homme	214	9312	6550	15862	2662	10673	8011	245196	52472050
Total	362	16891	10910	27801	2468	10266	7798	235017	85076180

Concernant l'élevage de poulet gasy, pour la période allant du mois d'avril au mois de septembre 2017, la quantité vendue est d'environ 11 000 têtes et l'effectif total du cheptel en cours de cycle autour de 17 000 têtes. La moyenne de marge par éleveur est de 235 000 MGA. Les éleveurs ont reconnu l'effet positif de la vaccination, se traduisant par la diminution du taux de mortalité. De plus la pratique de la technique de sevrage des poussins à 30 – 45j a fait augmenter la taille moyenne de cheptel de 13 animaux par éleveur en avril 2017 à 27 animaux par éleveur en septembre 2017. Mais la vitesse de croissance des poulets laisse encore à désirer suite au manque d'alimentation (vente de poulet encore à l'âge de 6 mois).

Tableau 6 : Résultats du suivi technico économique des fruits saison sèche avril – septembre 2017

Espèce	Nombre producteur	Nombre plant	Production (kg)	Marge totale(MGA)	Marge par producteur (MGA)
Femme	36	326	8 527	9 077 000	252139
Mandarine	3	8	202	197 000	65667
Avocat	1	1	150	120 000	120000
Banane	1	30	1 200	960 000	960000
Bibasse	1	3	75	75 000	75000
Citron	1	4	100	150 000	150000
Kaki	1	2	40	35 000	35000
litchi	1	1	200	230 000	230000
Mangue	5	12	730	1 210 000	242000
Orange	11	227	4 660	5 229 000	475364
Pêche	9	35	1 080	799 000	88778
Pomme	2	3	90	72 000	36000
Homme	84	1 157	23 523	25 232 000	300381
Mandarine	6	23	772	915 000	263000
Avocat	6	12	510	443 000	73833
Banane	2	7	140	124 000	62000
Bibasse	1	1	15	15 000	15000
Citron	2	2	65	125 000	62500
Kaki	9	39	1 890	3 346 000	371778
litchi	1	3	200	160 000	160000
Mangue	4	9	450	335 000	83750
Orange	33	927	16 825	17 631 000	534273
Pêche	16	125	2 441	1 936 000	121000
Pomme	4	9	215	202 000	50500
Total général	120	1 483	32 050	34 309 000	285908

Quant aux fruits, les résultats du tableau 6 correspondent aux anciens vergers suivis, après un minimum d'entretien (fertilisation, arrosage). Une douzaine d'espèce est cultivée, dont principalement orange, pêche et kaki. La marge moyenne par producteur est de 286 000 MGA par campagne. La pratique de la taille est encore limitée, et les problèmes phytosanitaires restent à maîtriser.



Modifications- Difficultés rencontrées – Alternatives

La distribution des kits producteurs pour l'application des formations est à faire relativement et postérieurement aux formations demandées par les producteurs.

L'apport d'aliments énergétiques et protéiques est encore limité suite au coup relativement élevé de ces aliments et le problème de trésorerie des éleveurs. Ce qui limite encore la vitesse de croissance des poulets. L'alternative conseillée est la production d'asticot, mais cette pratique est pour le moment en début de son adoption. Il importe de faire une analyse technico économique et de définir le modèle économique optimal pour le poulet gasy : nombre de cheptel, nombre de reproducteurs, fréquence de ponte par femelle reproductrice, âge de vente des poulets,...

Activité 1.4 « Création du réseau MEx »

Une 2^{ème} vague d'identification et de formation des MEx maraîchers a été effectuée. Les MEx fruitiers et les MEx aviculteurs ont été également identifiés et ont reçus des formations. L'identification et la formation des MEx aviculteurs ont été réalisées avec MPE.

Tableau 7 : Effectif de MEx par catégorie

Territoire	MEx maraîchers	MEx arbo	MEx aviculteurs
Territoire1 (Manjakandriana)	70	4	27
Territoire2 (SabotsyNamehana)	61	5	32
Territoire3 (TalataVolonondry)	108	2	33
Territoire4 (Mahitsy)	88	5	40
Territoire5 (Itaosy)	55	11	15
TOTAL	382	27	147

Au total, il y a 382 MEx maraîchers, 27 Mex arbo et 147 MEx aviculteurs. L'effectif total de MEx est 462, certains Mex cumulent des fonctions sur 2 ou 3 filières.

Activités 1.5 « Appui et accompagnement des MEx dans la diffusion »

Chaque MEx bénéficie de livrets en guise de supports de formation. Les MEx maraîchers et les MEx arboriculteurs utilisent 6 livrets de formation : préparation de compost solide, fabrication de fumier recyclé, préparation de biofertilisant liquide, plantation de haie vive, pépinière sur table, pépinière simple. Chaque MEx dispose d'un lot de semences de qualité, géré conjointement avec l'équipe terrain, leur permettant de faire des pratiques auprès des producteurs affiliés. Les MEx aviculteurs sont équipés de livret leur permettant d'expliquer la conduite de l'élevage amélioré de poulet gasy.

Tableau 8 : Kits de semences pour les MEx

Nature de kit	Nb de PL bénéficiaire	Nb d'unités distribuées
Semences ITA (chou petsai, brocoli, chou-fleur, carotte)	143 sch	125
Seedfas (Ex Laniera) (aubergine, carotte, chou-fleur, laitue, chou-fleur, chou, poivron, ciboule, poireau, persil, tomate, petit pois)	2170 sch	80
Semences haricot	518 sch	93
BIOCHEM (chou, petsai, brocoli, chou-fleur, carotte, courgette, ciboule, poireau, persil, oignon, aubergine, tomate, chou rouge)	2231 sch	140

280 MEx maraîchers ont bénéficié des kits d'appui utilisés pour la formation des producteurs affiliés.



A propos des outils de suivi des activités des MEx, chaque MEx utilise deux carnets : un carnet de suivi formation pour enregistrer le nom des producteurs formés, et un autre carnet de suivi application pour noter les formations pratiquées par les producteurs affiliés. Une base de données a été mise en place pour le suivi formation et le suivi application des producteurs affiliés. Selon ces outils de remontée d'information sur l'activité des MEx, l'effectif total de producteurs formés et suivi par les MEx est de 1630 PA.

Cet effectif a été établi sur la base des informations transmises par 230 MEx (soit 50 % du total des MEx, qui accompagnent chacun 7 PA en moyenne). La technique de préparation de compost solide et le biofertilisant liquide sont les thèmes de formation fréquemment demandés par les producteurs affiliés.

Modifications- Difficultés rencontrées – Alternatives

Le niveau de démultiplication prévu (Un MEx pour une dizaine de producteurs affiliés) n'est pas encore atteint. En effet, le nombre de producteurs affiliés suivis et formés varie de 0 à plus de 20 par MEx. Et presque 50% des MEx n'ont pas encore formés de PA.

Pour les MEx en activité, après seulement 6 mois de mise en œuvre de services agricoles, il semble normal que l'effectif de PA accompagnés reste hétérogène, et une évolution du nombre de PA est très probable.

Pour les 230 MEx n'ayant pas transmis d'informations, il n'est pas possible à ce stade de déterminer si cette absence d'informations est liée à une absence d'activité ou à une incompréhension relative à l'utilisation de ces outils.

Activités 1.6 « Organisation des visites d'échange »

Deux vagues de visites échanges ont été faites : la 1^{ère} au mois de août-septembre et la 2^{ème} au mois de novembre-décembre. 396 MEx y ont participé. Les visites d'échanges ont eu lieu avec les MEx de la région Itasy. Le thème de visite est axé sur l'approche des MEx pour identifier, former et entretenir la relation avec les producteurs affiliés.

Modifications- Difficultés rencontrées – Alternatives

Les visites d'échange interne n'ont pas eu lieu. Elles sont à réaliser ultérieurement entre dispositifs (cf. activité 3.2).

Les enjeux de l'axe 1 « Amélioration de la production en quantité, qualité, régularité et diversité »

Les résultats de l'élevage de poulet gasy et ceux de l'arboriculture fruitière correspondent à la 1^{ère} saison de diffusion des techniques améliorées, contrairement au cas du maraîchage qui est à la 2^{ème} saison de mise en œuvre des pratiques agroécologiques. Il importe alors de renforcer et de poursuivre sur une certaine durée le suivi accompagnement des producteurs, pour l'adoption des pratiques agroécologiques via le réseau MEx.

Les MEx sont encore en démarrage d'activité de mise en œuvre de service. Ils ont besoin de renforcement pour la professionnalisation de leur activité de service, qui devrait permettre une meilleure démultiplication des effets du projet :

- Formation : tarification, rapportage des formations réalisées, suivi de l'adoption par les PA ;
- Diversification des services (prestations spécialisées pour taille, production et vente d'intrants,... ;
- Consolidation de leur légitimité (référencement de paysans formateurs FDAR / formalisation de l'activité)

L'autre aspect de suivi accompagnement concerne le conseil de gestion auprès des producteurs. Cette approche vise à renforcer la capacité de prise de décision des producteurs et à optimiser ainsi les résultats technico économique de leur exploitation.

R2 – «Les conditions de commercialisation et d'accès au Marché sont durablement améliorées»

Le résultat 2 comprend 5 indicateurs. Par rapport à la période couverte par le présent rapport, 4 indicateurs ont pu être renseignés.

Tableau 9: Taux de réalisation des indicateurs du résultat R2

Indicateurs	Niveau de réalisation	Taux de réalisation	Observations
Indicateur 2.1 « Effectif de TPE formalisées et enregistrées auprès des autorités et commercialisent des produits au terme du projet : 72 TPE ».	81 TPE sélectionnées, formées sur 2 modules, et commercialisent des produits : 53 en 1 ^{ère} vague et 28 en 2 ^{ème} vague.	113%	Les modules de formation sont : plan d'affaire et comptabilité simplifié. certaines TPE ont un NIF et STAT mais non renouvelés. La formalisation de l'activité reste à réaliser, mais cette activité n'est pertinente que pour certaines TPE.
Indicateur 2.2 « Pourcentage des pertes de produits sensibles commercialisés via les TPE au terme du projet : 50% moins importantes que celles sur les circuits conventionnels »	La perte en valeur des produits achetés par les TPE et vendus sur les marchés de proximité est de 2% tous produits confondus.	0 à 100% selon le produit	Pour 9 produits testés, la diminution de perte est de : 100% de moins (zéro perte) pour carotte, tomate, pomme de terre, chou, haricot vert, oignon, courgette, 29% de moins pour le pe-tsai, et 0% de moins pour le poireau.
Indicateur 2.3 « Nombre de projets portés par les communes, financés et achevés au terme du projet : 3 projets d'amélioration des conditions de commercialisation »	3 projets financés sur 12 mois (novembre 2017 – octobre 2018).	25%	Montant subvention : Sabotsy Namehana 24 800 €, Talatamaty 24 700 €, Andranonahoatra 24 300 €
Indicateur 2.4 « Pourcentage des TPE achetant directement aux producteurs et vendant sur des marchés de proximité, au terme du projet : 75% des TPE soit 54 TPE »	41 TPE	68%	
Indicateur 2.5 « Nombre de TPE et effectif de producteurs encadrés par le projet, recevant régulièrement des informations sur les marchés (prix des principaux produits), tout au long du projet : 72 TPE et 2500 producteurs »	632 bénéficiaires SIM	25%	

Pour l'indicateur 2.1 « Effectif de TPE formalisées et enregistrées auprès des autorités et commercialisent des produits au terme du projet = 72 TPE », l'objectif sur le nombre de TPE commercialisant des produits est réalisé à 113%, mais pour le moment aucune de ces TPE sont encore enregistrées (activité prévue sur la dernière année du projet dans le chronogramme).

Le niveau de réalisation pour l'indicateur 2.2 sur le pourcentage des pertes de produits sensibles commercialisés par les TPE par rapport à celles sur les circuits conventionnels est variable selon le produit. Sur 9 produits testés dans le cadre d'une étude menée par le CIRAD (cf. Activité 2.3 et rapport d'étude en annexe 1), le taux de réalisation varie de 0% à 100% :

- 100% (zéro perte) pour carotte, tomate, pomme de terre, chou, haricot vert, oignon, courgette. Sur circuit conventionnel, ces produits connaissent un taux de pertes allant de 20 à 40 % ;
- 58% de réalisation de l'objectif pour le pètsai. Le taux de perte de ce produit sur circuit conventionnel est de 35%. Ce taux est de 25% sur circuit court dans le cadre du projet soit une réduction du taux de perte de 10% correspondant à une réduction de 29% des pertes (10%/35%);
- 0% pour le poireau. Aucune diminution de taux de pertes n'a été enregistrée par rapport au circuit conventionnel. Cette situation stagnante est due à des méventes du poireau entre octobre 2016 et septembre 2017, période de réalisation des présentes études.

Le taux de réalisation de l'indicateur 2.3 sur les projets communaux est de 25% : 3 projets mis en œuvre depuis 3 mois.

Le taux de réalisation est de 76% pour l'indicateur 2.4 « Pourcentage des TPE achetant directement aux producteurs et vendant sur des marchés de proximité ».

Le taux de réalisation de l'indicateur 2.5 relatif au nombre de TPE et à l'effectif de producteurs encadrés par le projet, recevant régulièrement des informations sur les marchés est de 25%.



Tableau 10 : Plan de travail juillet – décembre 2017: prévisions et réalisations relatives au résultat 2

Activités / sous activités	2S 2017						Observations
	J	A	S	O	N	D	
Act.2 : Dynamisation des filières et amélioration de l'accès au Marché							
A 2.1 Accompagnement et appui aux TPE de commercialisation							
A 2.1.1 Identification des TPE à professionnaliser							
A 2.1.2 Accompagnement du montage des plans de développement d'activités/BFR							
A 2.1.3 Formation des entrepreneurs							
A 2.1.4 Accompagnement des TPE en situation réelle							
A 2.1.5 Appuis directs aux TPE							Appuis directs Vague 1 (Janv.-Nov.) et Vague 2 (Déc).
A 2.1.6 Accompagnement administratif des TPE (formalisation)							
A 2.2 Accompagner et appuyer la M. Ouvrage communale							
A 2.2.3 Appuis aux projets communaux : <i>Montage dossiers, soumission, évaluation, mise en oeuvre</i>							Montage : Juillet ; Soumission : Août Evaluation / Mise en œuvre : Sept. à Déc.
A 2.3 Amélioration de la communication interprofessionnelle							
A 2.3.1 Analyse du fonctionnement des filières et des marchés							
A 2.3.2 Organisation et animation d'ateliers interprofessionnels							
A 2.3.3 Elaboration des mémentos de conseil agricole							
A 2.3.4 Conception et diffusion d'émissions radiophonique de conseil							
A 2.3.5 Diffusion des informations issues du SIM et des suivis de filières							

Prévision  Réalisation 

Pour les activités relatives à la dynamisation des filières et l'amélioration de l'accès au Marché, correspondantes au résultat 2, les 3 activités prévues ont été réalisées : (i) accompagnement et appui aux TPE de commercialisation, (ii) accompagnement et appui à la maîtrise d'ouvrage communale et (iii) amélioration de la communication interprofessionnelle (voir Tableau 10).

Activité 2.1 – « Accompagnement et appui aux TPE de commercialisation »

Sur 5 sous activités ont été réalisées : (i) identification des TPE à professionnaliser (ii) accompagnement du montage des plans de développement d'activités, (iii) formation des entrepreneurs, (iv) accompagnement des TPE en situation réelle et (v) appuis directs aux TPE. Il est à rappeler que la première vague d'identification de TPE a été effectuée avec 55 TPE retenues.

Toutefois, il est à noter que 53 sont actuellement opérationnelles suite à 1 décès et à 1 déménagement hors zone d'action du projet. L'accompagnement administratif des TPE (formalisation) sera programmé plus tard.

La deuxième vague de TPE a été identifiée. Cette vague compte une trentaine de personnes. Outre les critères obligatoires de pratiquer couramment la collecte et la vente de légumes/fruits/poulet gasy, d'autres critères optionnels ont été pris en considération tels que : parler/comprendre le français, connaissance en marketing.

Comme pour le cas de la 1^{ère} vague, les TPE de la 2^{ème} vague ont été accompagnées sur le montage de leur plan d'affaire.

Les formations réalisées concernent la 2^{ème} vague de 28 TPE. Elles se rapportent à 2 modules : plan d'affaire et comptabilité simplifiée.

Le suivi accompagnement des TPE en situation réelle correspond à l'utilisation de cahier journal de caisse et au suivi des relations commerciales entre les producteurs encadrés par le projet et les TPE.

Modifications – Difficultés rencontrées - Alternatives

Le remplissage du journal de caisse n'est pas régulier. Certaines écritures, en particulier les dépenses, ont été omises. Le solde théorique en caisse, qui représente en gros la somme d'argent géré par les TPE ne correspond pas au solde réellement disponible.

La disposition prise pour pallier à cette situation consiste à faire un suivi individuel de près avec bilan hebdomadaire.

En ce qui concerne les relations commerciales entre les producteurs bénéficiaires du projet et les TPE, il a été constaté que les TPE achètent au niveau des producteurs de proximité, cependant ces producteurs ne sont pas forcément des bénéficiaires du projet.

L'achat auprès des producteurs bénéficiaires du projet a été inclus impérativement dans le contrat financier entre le projet et les TPE.

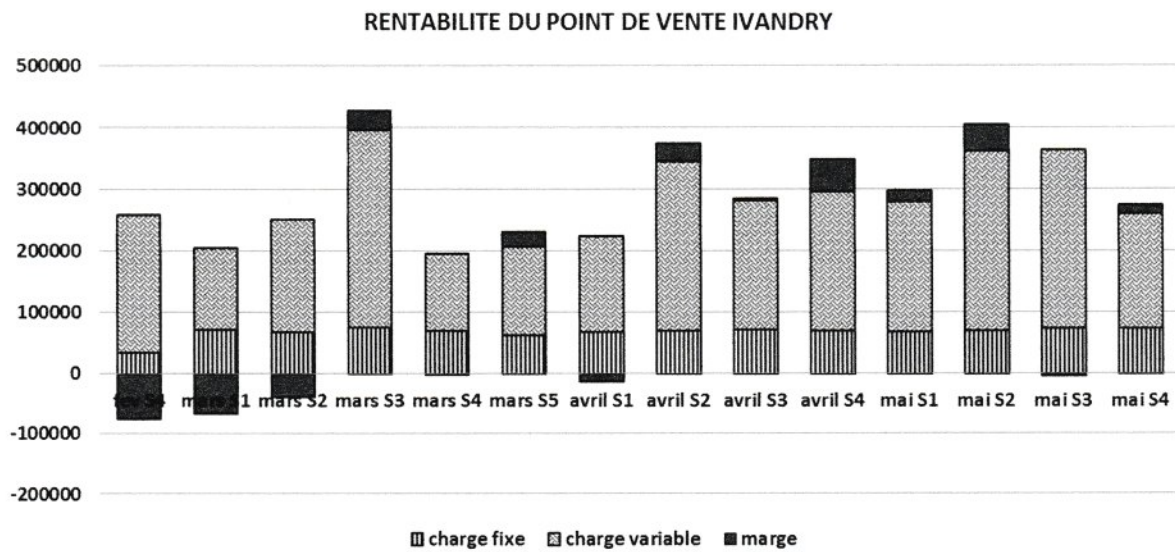
Quant aux appuis directs aux TPE, il est à rappeler que 46 TPE de la 1^{ère} vague ont bénéficié d'un appui financier d'un montant total de 31 250 000 MGA, variant de 250 000 à 1 000 000 MGA par TPE. En ce qui concerne le remboursement, 13 TPE n'ont pas fini à temps (au bout de 6 mois) le remboursement, pour une somme de 3 890 000 MGA.

Une 2^{ème} séance d'appui financier a été démarrée en décembre 2017 pour la 1^{ère} vague de TPE ayant achevé le remboursement et pour les nouvelles TPE de la 2^{ème} vague. A la date de 31 décembre 2017, 6 anciennes TPE ont contracté un nouvel appui financier d'un montant allant de 300 000 à 1 000 000 MGA, et pour une somme totale de 4 250 000 MGA.

En ce qui concerne les 2 points de vente, Ivandry et Analakely, les graphiques suivants résument leur situation :

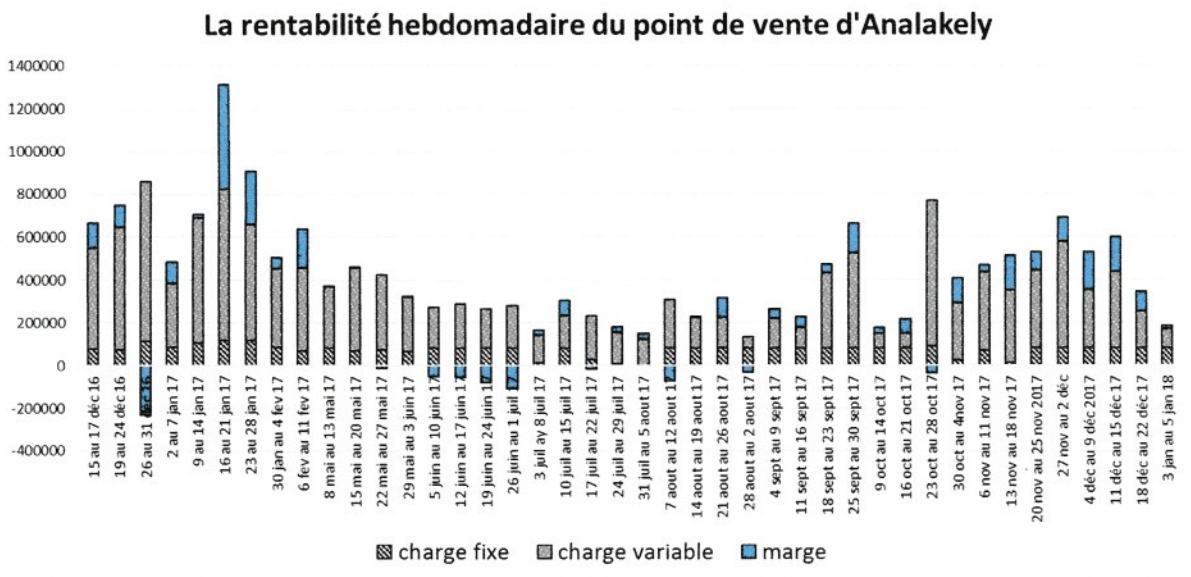


Figure 2 : Rentabilité du point de vente Ivandry



Le point de vente Ivandry était géré par une TPE habitant à Talatamaty. Ce point de vente était ouvert du lundi au vendredi. La marge dégagée par ce point de vente est très faible, et par conséquent il est fermé, mais la TPE continue à faire des livraisons à domicile à un petit nombre de clients.

Figure 3 : Rentabilité du point de vente Analakely



Le point de vente Analakely connaît 3 phases : (i) décembre 2017 – février 2017, gestion par une 1^{ère} TPE n’ayant pas respecté les termes de contrat car voulant vendre des produits non agroécologiques, (ii) mai 2017, après une période de fermeture en mars-avril, remplacement par une 2^{ème} TPE ayant désisté suite à des marges faibles, (iii) à partir de juin 2017, gestion par 2 commerciales. Après un démarrage lent et difficile, le point de vente marque un chiffre d’affaire et une rentabilité croissants.



Modifications – Difficultés rencontrées - Alternatives

13 TPE sur 46 ayant bénéficié d'appui financier n'ont pas pu respecter les termes de contrat à propos du remboursement. Ceci est dû principalement au problème de gestion financière et à l'irrégularité de l'enregistrement dans le cahier journal, qui constitue l'outil majeur de comptabilité et de suivi financier par le projet.

Il est prévu dans le contrat que la résolution de toutes difficultés relatives au remboursement entre le projet et une TPE contractante se fait à l'amiable. Si l'arrangement n'aboutit pas, l'affaire sera confiée à un cabinet de recouvrement.

Le point de vente Analakely est géré par 2 commerciales payées mensuellement par le projet. Cette disposition transitoire a été prise pour entretenir la relation et fidéliser les clients. Vue la situation prometteuse actuelle, la vente de produits agroécologiques sur Grand Tanà sera confiée à des TPE potentielles, moyennant un plan d'affaire rentable et viable.

La formalisation des TPE de commercialisation n'a pas encore été entamée. La démarche sera étudiée et entreprise au cas par cas pour chaque TPE.

Activité 2.2 - Accompagner et appuyer la Maîtrise d'Ouvrage communale

L'appel à projet a été lancé à l'endroit des 33 communes le 13 juin 2017. La date butoir de la soumission des propositions était le 04 août 2017 : 27 propositions ont été reçues. L'évaluation a été faite par un comité composé de : 1 représentante programme ASA, 1 représentant Agrisud, 1 représentante AIM, 1 représentante DRAE Analamanga, 1 représentant de la région Analamanga, 4 représentants des 4 districts (Atsimondrano, Avaradrano, Manjakandriana et Ambohidratrimo). A l'issue de l'évaluation, 3 projets ont été sélectionnés : celui de Sabotsy Namehana, de Talatamaty, et d'Andranonahoatra. La signature du contrat de subvention a été effectuée le 05 octobre 2017.

Tableau 11 : Montant total - Subvention - Apport bénéficiaire des 3 projets communaux

Commune	Montant total du projet		Subvention		Apport bénéficiaire		
	MGA	€	MGA	€	MGA	€	%
Talatamaty	91 162 000	26 046	86 603 900	24 744	4 558 100	1 302	5
Sabotsy Namehana	91 350 000	26 100	87 000 000	24 857	4 350 000	1 243	5
Andranonahoatra	108 643 265	31 041	85 000 000	24 286	23 643 265	6 755	22
TOTAL	291 155 265	83 187	258 603 900	73 887	32 551 365	9 300	11

Le montant total des 3 projets est de 83 187 €. Le montant de la subvention est de 73 887 €, avec un apport bénéficiaire de 11% (variant de 5 à 22%). L'action a été mise en œuvre pour une durée maximale de 12 mois (clôture avant novembre 2018).

Activité 2.3 – Amélioration de la communication interprofessionnelle

Les 5 sous activités programmées ont été toutes réalisées, à savoir : (i) Analyse du fonctionnement des filières et des marchés, (ii) Organisation et animation d'ateliers interprofessionnels, (iii) Elaboration des mémentos de conseil agricole, (iv) Conception et diffusion d'émissions radiophonique de conseil et (v) Diffusion des informations issues du SIM et des suivis de filières.

Les travaux du CIRAD sur l'analyse du fonctionnement des filières et marchés, pendant la période du présent rapportage, concernent le **suivi de la structure des prix et des flux**. Deux documents ont été prévus : document sur les pertes, déjà livré (voir Annexe 1), et document sur la caractérisation des marchés, en cours d'élaboration.

Modifications – Difficultés rencontrées - Alternatives

Des enquêtes de situation de référence sur les pratiques de commercialisation et le besoin en information des producteurs ont été réalisées par CIRAD (voir 3.3). La restitution des résultats a été effectuée, mais la version finale du rapport d'enquêtes est en cours.

L'élaboration du 2^{ème} memento de conseil agricole a été réalisée (voir Annexe 2). Il contient 3 informations sur 7 cultures de références (haricot vert, tomate, courgette, pomme de terre, chou, chou rouge et brocoli) : (i) résultats de la campagne de saison pluviale 2016 – 2017, (ii) conseils technico économiques sur la production et stratégie de production/commercialisation pour les producteurs, (iii) stratégie d'approvisionnement/écoulement pour les TPE de commercialisation. Ce memento a été présenté aux bénéficiaires pendant l'atelier interprofessionnel N°3. A l'issue de cet atelier, les bénéficiaires ont mentionné le besoin de renforcement des relations commerciales entre producteurs et TPE de commercialisation. Cette requête a été prise en considération, et après des réflexions participatives, une nouvelle orientation a été décidée et mise en œuvre à partir du 4^{ème} trimestre de l'année 2017 (cf. A 3.1 Réalisation du diagnostic participatif des OP existantes).

Modifications – Difficultés rencontrées - Alternatives

Pour l'organisation et l'animation d'ateliers interprofessionnels, 2 ateliers ont été prévus pour le 2^{ème} semestre 2017 : un atelier de partage et d'information sur les textes et réglementations régissant la commercialisation des produits agricoles et l'atelier de la préparation de la campagne de saison pluviale 2017 – 2018.

Ce dernier atelier a eu lieu en octobre 2017. L'atelier sur les textes et réglementations est reporté ultérieurement.

La conception et diffusion radiophonique ont pris un rythme régulier après la signature de convention avec 2 radios : la radio nationale malagasy à partir du mois de septembre 2017, et la radio OASIS à partir du mois de décembre 2017. Il est prévu pour chaque radio de faire 2 types d'émission par mois : une émission sur conseil agricole et une émission sur les organisations professionnelles. Et pour chaque émission mensuelle, il y a une diffusion et une rediffusion. Depuis le mois de septembre 2017, 4 émissions ont été réalisées avec la RNM, et une émission en décembre avec la radio OASIS.

Concernant le SIM, 2 méthodes sont utilisées : affichage sur tableau et diffusion par SMS. Pour l'affichage sur tableau, 3 tableaux ont été installés en collaboration avec la Commune de Mahitsy, de Talatavolonondry et de Fiaferana. Le tableau de Talatavolonondry continue à fonctionner, celui de Mahitsy ne fonctionne pas régulièrement, celui de Fiaferana n'a pas fonctionné. L'enquête prévue en octobre 2017 a été reportée en mars 2018, à faire en même temps que l'évaluation SIM programmée périodiquement avec l'UCP/ASA. Quant à la diffusion de SMS, les résultats de l'évaluation en mars 2017 ont mis en évidence les aspects suivants, sur les 48 bénéficiaires enquêtés :

- 93% ont déclaré avoir reçu des informations SIM par SMS ;
- 2% n'utilise pas les informations reçues vu que la personne vend ses produits sur place ;
- 30% de l'échantillon sont satisfaits des informations auxquelles ils ont accès, 30% n'ont pas d'idées, le reste voulaient d'autres informations telles que nouveaux marchés et/ou nouveaux produits.

Un atelier a été réalisé en novembre 2017, et en collaboration avec SIEL/CEFFEL, pour discuter l'utilisation des SIM par les bénéficiaires. Il a été constaté lors de cet atelier que :

- La fréquence de l'obtention de l'information est hebdomadaire ou bien par quinzaine



- Le pourcentage de producteurs qui ont reçu les informations par différents moyens sont : 80% par SMS, 10% par tableau mercuriale ; 10% par autre (technicien ou conseiller agricole) ;
- Utilisations du SIM : pour définir le volume de produits à vendre, pour construire le prix, pour choisir le lieu de vente, pour pouvoir acheter les produits (TPE), pour identifier les produits existant sur le marché ;
- Les problèmes rencontrés sont : fréquence de l'envoi du SMS insuffisante, produits inscrits dans le SMS et dans le tableau insuffisants, SMS et prix au marché différents, tableaux mercuriales affichés sur le marché insuffisants, certains gens ne savent pas lire ;
- Les propositions sont : envoyer le SMS deux fois par semaine, ajouter d'autres produits dans le SMS et sur le tableau mercuriale, demander le besoin des producteurs, répéter l'envoi de prix maximum par mois, continuer l'envoi de SMS, mettre en place les tableaux mercuriales, augmenter le nombre de tableaux mercuriales, copier les prix dans un cahier, mettre le tableau mercuriale sous forme de bêche.

Modifications – Difficultés rencontrées - Alternatives

Le téléphone mobile a été rajouté aux appuis directs possibles pour les TPE de commercialisation.

Compte tenu des requêtes des bénéficiaires, 2 nouveaux marchés (Sabotsy Namehana et Talatamaty) et un nouveau produit (poireau) ont été rajoutés.

Il est à noter que le nombre de bénéficiaires PROFAPAN profitant des informations de marché par SMS correspondant à la présente période de rapportage est de 630 (536 en juin 2017).

Les enjeux de l'axe 2 « Dynamisation des filières et amélioration de l'accès au Marché »

Les TPE de commercialisations sont encore majoritairement fragiles. Elles traitent des volumes plus importants qu'au démarrage, mais la relation commerciale avec les producteurs est encore instable. Le volume de produits traités avec producteurs accompagnés par le projet est encore faible. Du coup, le conseil individuel pour le développement de l'activité, la mise en relation des TPE avec les producteurs, l'analyse de l'activité économique des TPE et leur formalisation sont des perspectives impératives à court terme.

En outre, les circuits courts de commercialisation différenciés ont été mis en place, en particulier sur Grand Tanà, mais ils sont encore embryonnaires. Il importe de collaborer avec des TPE « spécialisées » sur ces circuits. Par ailleurs, le système de traçabilité est à simplifier. Des grandes communications sur les produits agroécologiques sont à faire pour développer les marchés correspondants.

Finalement, les projets sur les marchés communaux ont été mis en œuvre. Mais pour avoir des résultats concrets sur l'amélioration de la maîtrise d'ouvrage communale y afférente, il est nécessaire d'entreprendre le suivi de l'entretien et de l'utilisation des infrastructures installées. Il en est de même sur le besoin de conseil aux communes en ce qui concerne la gestion et la fiscalité sur ces marchés.

R3 – «Les capacités techniques et organisationnelles des OP à fournir des services sont renforcées»**Modifications – Difficultés rencontrées - Alternatives**

Suite aux difficultés rencontrées sur les activités A.3 « Renforcement de capacités de services des OP », depuis l'identification des OP jusqu'à la mobilisation des membres pour la trentaine d'OP identifiées, après une concertation et des séances de travail entre Agrisud, AIM, l'UCP/ASA et la Délégation de l'Union Européenne, il a été décidé que les activités relatives à la structuration soient réorientées. Pour consolider les efforts de professionnalisation des filières en aval et en amont, tous les bénéficiaires du projet, en l'occurrence les producteurs et les TPE de commercialisation sont à regrouper dans des dispositifs locaux. Cette option a été prise conformément à la requête des participants à l'atelier en octobre 2017, sur le besoin de renforcer la relation commerciale entre les producteurs et les TPE.

La DUEM a été informée de ces réorientations lors de la mission d'audit de PROFAPAN en octobre 2017. Ces changements n'affectent pas le montant global du budget PROFAPAN. Pourtant, certaines rubriques du cadre logique sont réajustées, à savoir les indicateurs relatifs aux activités A.3. :

Indicateurs initiaux	Indicateurs réajustés
Indicateur 3.1 Nombre OPB et nombre OPR devenues fonctionnelles et rendant des services aux 5000 exploitations agricoles : 150 OPB + 4 OPR.	Indicateur 3.1 « Un système participatif de garantie est mis en place, et définit les modalités de collaboration entre les acteurs de la filière produits agroécologiques »
Indicateur 3.2 Nombre OPB couvrant leurs frais de fonctionnement grâce à la vente de services : 100 OPB	Indicateur 3.2 « 72 groupes d'acteurs (dispositifs) contribuent à l'approvisionnement régulier des filières (légumes, fruits, poulet gasy) différenciées, par la mise en œuvre des services utiles aux membres »
Indicateur 3.3 Nombre OPB formalisées et utilisant des outils de gestion : 200 OPB	
Indicateur 3.4 Nombre de membres des OP rendues fonctionnelles avec l'appui du projet : à définir	

Les membres des 30 OP caractérisées sont, selon leur choix à intégrer dans les dispositifs à mettre en place.

Par conséquent, le résultat 3 se réfère à 2 indicateurs :

Tableau 12 : Taux de réalisation des indicateurs du résultat R3

Indicateurs	Niveau de réalisation	Taux de réalisation	Observations
Indicateur 3.1 « 1 système participatif de garantie est mis en place, et définit les modalités de collaboration entre les acteurs de la filière produits agroécologiques »	1 système participatif de garantie est mis en place	100%	SPG reste à consolider : - Révision de la charte par les acteurs - Adaptation du système de traçabilité jugé trop contraignant
Indicateur 3.2 « 72 groupes d'acteurs (dispositifs) contribuent à l'approvisionnement régulier de la filière (légumes, fruits, poulet gasy) différenciées, par la mise en œuvre des services utiles aux membres »	61 dispositifs	85%	

Le taux de réalisation correspondant aux 2 indicateurs du résultat 3, à savoir la mise en place du système de garantie participative et la mise en place des groupes d'acteurs ou dispositifs est respectivement 100% et 85%. Les prévisions et la réalisation des activités relatives à l'axe 3 sont ci-après :

Tableau 13 : Plan de travail juillet – décembre 2017: prévisions et réalisations relatives au résultat 3

Activités / sous activités	2S 2017						Observations
	J	A	S	O	N	D	
Act.3 : Renforcement des capacités de services des groupes d'acteurs (dispositifs)							
A 3.1 Mise en place et promotion du SPG							
A 3.1.1 Atelier SPG par territoire			■	■			
A 3.1.2 Ateliers locaux SPG			■	■	■		
A 3.1.3 Mise en place et appropriation du SPG			■	■	■		
A 3.2 Autopromotion et structuration des groupes d'acteurs							
A 3.2.1 Mise en place des dispositifs (Regroupement des PA, PL, TPE)			■	■	■		
A 3.2.2 Elaboration de plans d'action par dispositif			■	■	■		
A 3.2.3 Suivi et appui-conseil pour la mise en œuvre des plans d'action					■		
A 3.3 Renforcement de capacités des dispositifs							
A 3.3.1 Elaboration et organisation des programmes de formation des dispositifs			■	■	■		
A 3.3.2 Préparation des modules de formation et des outils pédagogiques pour dispositifs					■		

Prévision ■ Réalisation ■

L'axe d'intervention pour le résultat 3 est le renforcement des capacités de services des groupes d'acteurs. Les 3 sous activités de l'axe 3 programmées pour la présente période de rapportage sont : (i) Mise en place et promotion du SPG, (ii) Autopromotion et structuration des groupes d'acteurs, (iii) Renforcement de capacités des dispositifs.

Activité 3.1 – « Mise en place et promotion du SPG »

Cinq ateliers ont été respectivement réalisés au niveau des 5 territoires d'interventions du projet, avec la participation des TPE de commercialisations et des producteurs. La charte du système participatif de garantie a été discutée pendant les ateliers : point sur les particularités des produits agroécologiques, engagements des producteurs, engagements des TPE de commercialisation (fournisseurs et distributeurs au niveau des points de vente).

Après les ateliers au niveau des territoires, les groupes d'acteurs se sont réunies localement pour discuter l'adoption, l'adaptation et la mise en œuvre de la charte par rapport à leur situation. Les ateliers locaux ont eu lieu au niveau des communes. Ils ont regroupé les TPE et les producteurs qui

ont l'intention de collaborer pour la production et la commercialisation dans le cadre des circuits courts d'approvisionnement et de vente.

Activité 3.2 – « Autopromotion et structuration des groupes d'acteurs »

Les groupes d'acteurs ont analysé les problématiques et les enjeux concernant les filières légumes, fruits et poulet gasy. Les questions touchent en général l'aspect commercialisation et la valorisation des produits issus des pratiques agroécologiques.

Les acteurs ayant la même vision ont mis en place une structure locale appelée « dispositif ». En se référant aux besoins des TPE de commercialisation de chaque dispositif, tablés sur la demande des marchés de proximité, chaque groupe d'acteurs a élaboré son plan d'action soulignant :

- Les activités à réaliser (production, commercialisation) ;
- Les mesures d'accompagnement nécessaires (semences, matériels agricoles, renforcements de capacités) ;
- Le planning de production et de commercialisation avec les espèces, la quantité à produire et la surface à mettre en place par espèce ;
- Les responsables du dispositif appelé comité de gestion.

Il est à noter que pour la période correspondant au présent rapportage, 61 dispositifs sur les 72 prévus ont été mis en place. Certains dispositifs ont démarré la mise en œuvre de leur plan d'action : moyennant le fond de roulement, les TPE ont commencé à s'approvisionner auprès des producteurs membres de leur dispositif.

Modifications – Difficultés rencontrées - Alternatives

L'échange de pratiques entre dispositif n'a pas encore été programmé. Les dispositifs ne sont qu'à leur démarrage, il serait mieux d'attendre qu'ils aient atteint un certain niveau d'opérationnalité avant de procéder aux échanges.

Activité 3.3 « Renforcement de capacités des dispositifs »

Pour le bon déroulement des activités planifiées, certains dispositifs ont demandé des renforcements de capacités de leurs membres. Le tableau suivant récapitule des demandes de formations reçues :

Tableau 14 : Besoins en formation des dispositifs

Dispositif	Besoins de formation
MANANIERA	Compost solide - biofertilisant liquide- lutte intégrée avec utilisation pesticide- poulet gasy- arboriculture
SOAMALAZA ANJEPY	ady gasy- conditionnement produits
IMERINAFOVOANY	production semence - ady gasy- amendement du sol
ANTEHIROKA	compost solide - biofertilisant liquide-ady gasy-aménagement parcelle
FARALAZA	compost-poulet gasy-ady gasy
LAZAINA	compost solide-biofertilisant liquide- lutte intégrée avec utilisation pesticide-poulet gasy
VAKINIMPASIKA	compost solide-biofertilisant liquide- lutte intégrée avec utilisation pesticide - calendrier cultural
IMANJA	pratique agro-écologique - lutte intégrée avec utilisation pesticide-

Huit dispositifs ont programmé des activités de formation dans leur plan d'action. La majeure partie des formations demandées concernent les pratiques agroécologiques. Elles seront à mettre en œuvre par les MEx membres des dispositifs, appuyés par les techniciens du projet (TA et CT).

Les formations sur le compost solide, le biofertilisant liquide, l'arboriculture fruitière et l'élevage de poulet gasy sont à réaliser par les MEx, en utilisant les livrets de formations qu'ils disposent. Les techniciens du projet s'occupent des autres thèmes de formation, moyennant les outils pédagogiques (fiches POM) en leur possession. Il est prévu de mettre à la disposition de chaque dispositif, des outils participants sur ces différents thèmes.

Les enjeux de l'axe 3 « Renforcement des capacités de services des groupes d'acteurs (dispositifs)»

Une nouvelle approche a été initiée : la structuration des bénéficiaires autour du système participatif de garantie ou SPG. Il a été constaté que les dispositifs mis en place sont embryonnaires et le SPG n'est pas encore approprié par les acteurs.

Il s'avère nécessaire de consolider des relations TPE – Producteurs pour sécuriser l'approvisionnement des TPE en produits agroécologiques.

Certaines priorités ont été définies par les bénéficiaires membres des dispositifs : approvisionnement en semences de qualité, assurer la santé animale par la vaccination, améliorer/optimiser les matériels agricoles. Ces dispositifs ont besoin de suivi accompagnement pour la mise en place des services de proximité, relatifs à ces priorités.

LES ACTIVITES TRANSVERSALES

L'audit du projet a été effectué au mois d'octobre. Le travail était confié au cabinet KPMG. La DUEM a été rencontrée pendant la mission. Deux points, entre autres ont été discutés : la consommation en carburant des véhicules du projet, et le remboursement des fonds octroyés aux TPE de commercialisation.

Le projet prendra des dispositions pour améliorer la gestion et le suivi de la consommation de carburant, et pour palier au problème de câble d'embrayage des motos (carte de carburant, GPS de suivi véhicule, ...). L'option de considérer les remboursements effectués par les TPE comme cofinancement est également à analyser.

2.3. Cadre logique révisé

Suite aux réorientations des activités du projet par rapport au volet structuration, certaines rubriques du cadre logique sont à réajuster. Le cadre logique révisé est comme suit :



Tableau 15: Cadre logique révisé

	logique d'intervention	indicateurs objectivement vérifiables	Justification des modifications	Sources de vérification
<p>Objectifs généraux</p> <p>Contribuer durablement à la lutte contre la pauvreté dans les communes périphériques de la Capitale</p> <p>Contribuer à la préservation de l'environnement naturel</p>		<p>1> En fin de projet, 1 628 000 € (5 696 000 000 MGA) de revenus additionnels sont générés par l'ensemble des bénéficiaires</p> <p>2> En fin de projet, 500 ha de maraîchage et d'arboriculture fruitière sont cultivés en agroécologie.</p>	<p>L'IOV 1 des objectifs généraux : Les revenus additionnels générés en fin de projet sont de 1 628 000 € au lieu de 2 100 000 €. En effet, malgré l'augmentation des revenus escomptés du maraîchage et de l'arboriculture fruitière, le revenu du poulet gasy est nettement réduit. En effet, au lieu de produire 97 800 têtes en 2017 et 195 600 têtes en 2018, la production est respectivement 22 000 têtes en 2017 et 44 000 têtes en 2018. Cette réduction est due au retard de démarrage des activités sur l'élevage de poulet gasy, mais aussi aux difficultés relatives à l'alimentation des poulets même si l'effectif des éleveurs ont remarquablement accru (470 au lieu de 300 éleveurs)</p>	<p>1> outils de suivi technico-économique des producteurs, éleveurs et TPE encadrés</p> <p>2> Base de données SIG du projet</p>

<p>Objectif spécifique</p>	<p>Améliorer durablement les revenus des producteurs périurbains et l'accès des populations à une offre régulière (quantité, qualité et diversité) en produits maraichers, fruitiers et en poulets fermiers, commercialisée sur les marchés de la capitale</p>	<p>1> Au terme du projet, les revenus bruts de 5000 familles de producteurs augmentent de 30% en moyenne. 2> Au terme du projet, 300 tonnes de produits alimentaires sont mises sur le marché chaque mois par les 72 TPE de commercialisation. 3> A partir de la dernière année du projet, la production annuelle supplémentaire par rapport à la situation initiale est d'au moins 5000 tonnes de produits maraichers, 40 tonnes de produits fruitiers et 30 tonnes de produits avicoles (équivalent la consommation annuelle de 50.000 ménages urbains). 4> Au terme du projet, la part de la valeur ajoutée revenant aux producteurs bénéficiaires augmente pour les productions soutenues par l'action. 5> Au terme du projet 500 Maîtres-exploitants sont formés et accompagnés pour la diffusion de conseils techniques 6> Au terme du projet 5000 producteurs affiliés sont accompagnés et formés. 7> Au terme du projet 72 TPE de commercialisation sont professionnalisées.</p>	<p>L'IOV 3 de l'OS est modifié: la production additionnelle annuelle en produits avicoles, par rapport à la situation initiale est d'au moins 30 tonnes (44 000 têtes) au lieu de 260 tonnes (171 000 têtes). Ce qui correspond à la capacité moyenne de production de 700 éleveurs (350 producteurs leaders et 350 producteurs affiliés). En effet, la capacité de production des éleveurs est limitée par le faible niveau d'apport alimentaire pour les poulets.</p>	<p>1,2 et 3 > outils de suivi technico-économique des producteurs, éleveurs et TPE encadrés 1 et 4 > Outil AFA (Analyse des Filières Agricoles) du CIRAD 2> Outils de gestion des TPE encadrées 5, 6 et 7 > Bases de données de suivi-évaluation du projet</p>
-----------------------------------	---	--	---	---

<p>résultats attendus</p>	<p>1. Les productions des exploitations maraîchères, fruitières et avicoles sont améliorées en quantité, en qualité, en diversité et en régularité</p>	<p>1> 5000 Producteurs Affiliés au projet augmentent leur production annuelle maraîchère et fruitière d'1 tonne 2> les 700 aviculteurs intégrés au projet produisent au moins 44 000 poulets chaque année 3> 75% des Producteurs bénéficiaires cultivent au moins trois espèces différentes en permanence sur leur exploitation 4> 60% de la surface maraîchère des exploitations est cultivée toute l'année 5> 75% des consommateurs (clients des TPE) jugent les productions de meilleure qualité (Préférence d'achat, temps passé au marché, invendus, prédisposition à payer plus...) 6> 3 pépiniéristes (1 par grande sous zone) produisent des plants fruitiers de qualité - (Cible de nombre de plants difficile à définir)</p>	<p>L'IOV 2 du résultat attendu 1 est modifié: au lieu de 300 aviculteurs produisant au moins 171 000 têtes chaque année, il y a 700 aviculteurs produisant 44 000 têtes chaque année. La production moyenne d'un aviculteur est d'environ une soixantaine de poulets par an (sexe ratio un mâle pour 5 femelles, et une femelle produit une douzaine de poulets commercialisables par an). La capacité de production est limitée par la quantité faible d'apport alimentaire. L'IOV 3 du résultat 1 est modifié pour porter sur la totalité des bénéficiaires plutôt que sur les seuls producteurs affiliés, pour des raisons de simplicité.</p>	<p>1, 2, 3, 4 > outils de suivi technico-économique des producteurs, éleveurs et TPE encadrés 2 et 6 > outils de gestion des éleveurs et pépiniéristes 3> enquête terrain 4> enquête terrain 5> enquête de consommation</p>
----------------------------------	--	--	---	--

	<p>2. Les conditions de commercialisation et l'accès au marché sont durablement améliorés</p>	<p>1> Au terme du projet 72 TPE collaborent avec des groupes d'acteurs sur filières différenciées et commercialisent des produits sur circuits courts</p> <p>2> Au terme du projet les pertes de produits sensibles commercialisés via les TPE sont 50% moins importantes que celles sur les circuits conventionnels</p> <p>3> Au terme du projet, 3 projets d'amélioration des conditions de commercialisation portés par les communes sont financés et achevés.</p> <p>4> Au terme du projet 75% des TPE achètent directement aux producteurs et vendent sur des marchés de proximité</p> <p>5> Tout au long du projet es 72 TPE et 2500 producteurs encadrés par le projet reçoivent régulièrement des informations sur les marchés (prix des principaux produits)</p>	<p>L'IOV 1 du résultat attendu 2 a été modifié : au lieu de 72 TPE formalisées et enregistrées auprès des autorités et commercialisent des produits, il y aura au terme du projet 72 TPE appuyées et collaborant avec des groupes d'acteurs. Les priorités ont été axées sur le développement des filières différenciées et la consolidation de collaboration entre TPE et producteurs sur circuits courts.</p>	<p>1> Protocole d'achat/vente avec des groupes d'acteurs</p> <p>1, 2, 4> outils de gestion des TPE</p> <p>3> Rapports finaux d'exécution technique et financière des projets communaux</p> <p>4> enquête terrain</p> <p>5> Fiches de présence aux ateliers interprofessionnels</p> <p>5> Listes de diffusion des mercuriales produites par l'UCP</p>
<p>3. Des dispositifs (groupes d'acteurs) capables de fournir des services pertinents et de qualité en lien avec le développement des filières légumes, fruits et poulet gasy sont consolidés, renforcés et opérationnels.</p>	<p>1> 1 système participatif de garantie est mis en place, et définit les modalités de collaboration entre les acteurs de la filière produits agroécologiques</p> <p>2> 72 groupes d'acteurs contribuent à l'approvisionnement régulier de la filière (légumes, fruits, poulet gasy) différenciées, par la mise en œuvre des services utiles aux membres</p>	<p>consolidation des engagements entre acteurs</p> <p>renforcement de capacités de services des groupes d'acteurs pour assurer l'opérationnalisation d'un système d'approvisionnement de proximité</p>	<p>1> Document charte SPG signés par les acteurs du SPG</p> <p>2> Document de suivi de la réalisation des plans d'action des groupes d'acteurs</p>	
<p>Activités</p> <p><u>1:</u></p> <p>1.1 Recenser les producteurs leaders des OP existantes</p>	<p>Moyens humains :</p> <p>Equipe de supervision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 chef de projet - 1 Spécialiste Maraîchage-Arboriculture - 1 responsable formation 	<p>Rajout d'1 responsable de filières agroécologiques s'occupant du développement des filières différenciées de produits agroécologiques et d'1 responsable</p>	<p>Source d'information pour le suivi du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités (annuels, semestriels) - BDD et outils SIG 	

	<p>1.2 Organiser des formations professionnelles (technique, économique et gestion) aux producteurs leaders des OP</p>	<p>- 1 conseiller d'entreprise - 1 analyste de marché - 1 responsable Suivi-évaluation - 1 responsable gouvernance/structuration des OP - 1 responsable filières agroécologiques - 1 responsable insertion institutionnelle</p> <p>- Expertise d'Agrisud</p> <p>Dispositif d'encadrement terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 coordinateurs territoriaux - 18 techniciens-animateurs <p>Equipe administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 administrateur-comptable Agrisud - 1 assistant administratif-logisticien - 1 agent de soutien administratif AIM (quart temps) <p>Autre personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 chauffeurs - 2 gardiens 	<p>d'insertion institutionnelle pour s'occuper du développement du système participatif de garantie au niveau des groupes d'acteurs</p>	<p>(bénéficiaires, suivi des activités, résultats) - Rapports de missions et d'évaluations</p>
<p>1.3 Accompagner et appuyer les producteurs leaders dans l'application des contenus des formations techniques économiques et de gestion</p>	<p>1.4 Créer un réseau de Maîtres-Exploitants pour la diffusion des bonnes pratiques agricoles et d'élevage (identification des Mex et formation de formateurs)</p>			

	<p>1.5 Appuyer et accompagner les maîtres exploitants dans la diffusion des connaissances (suivi des formations dispensées et des applications par les producteurs formés par les MEx, mise en place de champs école) et valider, sur leurs exploitations, les techniques innovantes introduites (mise en place de parcelles d'essai)</p> <p>1.6 Organiser des visites d'échanges</p> <p>Activités liées au résultat</p> <p>2:</p> <p>2.1 Accompagner et appuyer les TPE de commercialisation (dans les phases d'identification, dans le plan d'affaires, dans l'investissement et dans la gestion)</p> <p>2.2 Appuyer et accompagner la maîtrise d'ouvrage des communes dans l'amélioration de l'accès aux marchés périphériques de la capitale</p>	<p>- 1 femme de ménage</p> <p>Partenaires : - AIM - CEAS</p> <p>Prestataires: - MPE - CIRAD</p> <p>Moyens matériels et infrastructure : Locaux : 1 bureau à Tana Matériel roulant : - 2 véhicules 4x4 - 12 motos 125 - 18 vélos</p> <p>Equipements : - mobilier de bureau, matériel informatique, matériel de communication et photocopieur, - 1 kit d'animation rurale (vidéoprojecteur, sono, générateur) - 24 tablettes informatiques</p>	<p>Coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressources humaines : 665 430 € - Voyage : 9 753 € - Equipements, matériel et fournitures : 76 098 €
--	--	---	--

	<p>2.3 Améliorer la communication interprofessionnelle</p>		<p>- Bureau local : 96 204 € - Autres couts et services : 73 323 € - Autres : 629 339 € - Imprévus 29 027 € - Couts administratifs : 108 510 € - Taxes : 51.512 €</p>
	<p>Activités liées au résultat 3: 3.1 Mise en place et promotion du système participatif de garantie (SPG)</p>		
	<p>3.2 Autopromotion et structuration des groupes d'acteurs (dispositifs)</p>		
	<p>3.3 Renforcement de capacités des groupes d'acteurs (dispositifs)</p>		

L'IOV 1 des objectifs généraux : Les revenus additionnels générés en fin du projet sont de 1 628 000 € au lieu de 2 100 000 €. Cette réduction est causée par la faible part de revenus issus de l'élevage de poulets.

L'IOV 3 de l'OS est modifié: la production additionnelle annuelle en produits avicoles, par rapport à la situation initiale est d'au moins 30 tonnes (44 000 têtes) au lieu de 260 tonnes (171 000 têtes). La situation s'explique par la capacité de production limitée des éleveurs suite au faible niveau d'apport alimentaire pour les poulets.

L'IOV 1 du résultat attendu 2 a été modifié : à la place de l'accompagnement pour la formalisation, les appuis et accompagnement des 72 TPE sont axés sur la consolidation de leur relation commerciale avec les groupes d'acteurs. Les priorités ont été axées sur le développement des filières différenciées et la mise en place d'un système d'approvisionnement sur circuits courts.

Le résultat attendu 3 a été modifié : Des dispositifs (groupes d'acteurs) capables de fournir des services pertinents et de qualité en lien avec le développement des filières légumes, fruits et poulet gasy sont consolidés, renforcés et opérationnels. En effet, suite aux difficultés connues sur la mobilisation des OP et de leurs membres, les activités de structuration des bénéficiaires sont orientées vers la mise en place et le renforcement de capacités des groupes d'acteurs. Deux nouveaux IOV ont été définis :

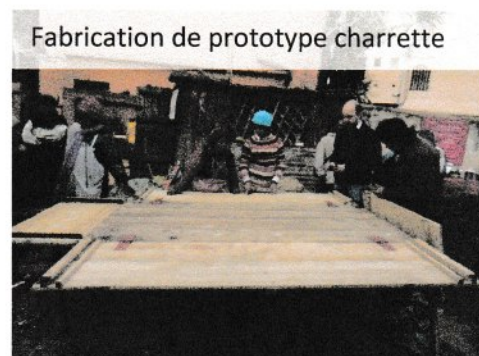
- 1 système participatif de garantie est mis en place, et définit les modalités de collaboration entre les acteurs de la filière produits agroécologiques ;
- 72 groupes d'acteurs contribuent à l'approvisionnement régulier de la filière (légumes, fruits, poulet gasy) différenciées, par la mise en œuvre des services utiles aux membres.

Au cours de la présente période de rapportage, aucun marché dépassant 60 000 € n'a été conclu.

2.4. Aspect genre : Fabrication de charrette de marché

Un des axes de collaboration avec CEAS est la fabrication d'un prototype de charrette de marché pour les TPE de commercialisation. Pour ce faire, l'aspect genre a été particulièrement considéré. L'objectif principal est de réaliser un matériel, capable de transporter des produits sur une longue distance, mais aussi de les exposer dans le but d'améliorer les conditions de travail des vendeuses malgaches.

La charrette de marché devrait permettre d'exposer les produits sur une surface d'environ 2x4m (8m²) puis de rentrer au domicile avec les invendus afin de les stocker et de préparer la journée suivante. Ceci évitera aux vendeurs (principalement des femmes) de devoir payer le stockage des invendus auprès d'un « magasin collectif » proposé par un privé du village. De plus, ils n'auront plus besoin de solliciter des prestataires pour le transport, celui-ci étant cher, peu fiable et entraînant de grandes pertes.



2.5. Respect de l'environnement

Le respect de l'environnement apparaît toujours au premier plan de toutes les activités du projet. Pour la période correspondant au présent rapport, cette disposition a été énoncée auprès des bénéficiaires, par rapport aux appuis qu'ils ont profité : les Communes lors du montage de leur projet respectif pour la subvention en cascade, les producteurs affiliés accompagnés par les MEx, les groupes d'acteurs en se référant au système participatif de garantie.

Ainsi, le respect de l'environnement était un des critères d'attributions de la subvention. Le comité d'évaluation du projet soumis par les Communes a tenu en compte de ce critère lors de l'analyse. Pour les 3 projets retenus, il a été demandé à chacune des Communes bénéficiaires de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les dispositions soulignées dans leur proposition d'actions : cahier de charges pour l'installation des infrastructures, plan de respect de l'environnement, etc...

En ce qui concerne les producteurs affiliés, les formations fournies par les MEx incluent l'aspect relatif au respect de l'environnement. La priorisation des intrants naturels et l'aménagement des plates-bandes pour réduire les risques d'érosion en constituant des exemples concrets de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Quant aux groupes d'acteurs, le respect de l'environnement fait partie des engagements des acteurs membres des groupes. La charte du système participatif de garantie inclue ce propos.



2.6. Plan d'action 1^{er} et 2nd semestre 2018 mis à jour²

Tableau 16 : Plan d'action mis à jour

Activités / sous activités	1S 2018							2S 2018							Organisme de mise en œuvre
	J	F	M	A	M	J	J	J	A	S	O	N	D		
	Act.1 : Amélioration en quantité, qualité, régularité et diversité														
A 1.1.1 / Recensement des producteurs leaders des OP															
A 1.1.1 Recensement des OP actives															
A 1.1.2 Identification profil type des leaders															
A 1.1.3 Information sur les rôles et responsabilités des parties prenantes au projet															
A 1.1.4 Accompagnement des OP dans l'identification des attentes des producteurs															
A 1.1.5 Identification des leaders															
A 1.2 / Formation professionnelle des producteurs de référence en maraîchage et arboriculture fruitière et poulet gasy															
A 1.2.1 Elaboration modules et contenus de formation															Agrisud et AIM
A 1.2.2 Formation des TA/CT et RMA (CAA, outils, animation...)															Agrisud et AIM
A 1.2.3 Elaboration des parcours de formation adaptés aux situations individuelles															Agrisud et AIM
A 1.2.4 Exécution et suivi des parcours															Agrisud, AIM, MPE
A 1.2.5 Exécution des nouveaux modules de formation															Agrisud, AIM, MPE
A 1.3 / Accompagnement et appui aux producteurs leaders et éleveurs															
A 1.3.1 Renforcement des outils de production (appuis directs)															Agrisud, AIM, MPE
A 1.3.2 Appui à l'amélioration des ITK															Agrisud, AIM, MPE
A 1.3.3 Suivi technico-économique des systèmes de production															Agrisud, AIM, MPE
A 1.4 / Création du réseau de Mex															
A 1.4.1 Identification / sélection des MEX															Agrisud, AIM, MPE
A 1.4.2 Conception des contenus (architecture de formation, modules, séquençage...)															Agrisud, AIM, MPE
A 1.4.3 Conception et impression des matériels didactiques (livrets, fiches techniques...)															Agrisud et UCP/ASA

² Ce plan couvrira la période financière se situant entre le rapport intermédiaire et le prochain rapport.

Activités / sous activités	1S 2018							2S 2018							Organisme de mise en œuvre
	J	F	M	A	M	J	J	J	A	S	O	N	D		
	A 1.4.4 Formation des Mex/Recyclage technique des Mex														
A 1.5 / Appui et accompagnement des MEx dans la diffusion															
A 1.5.1 Mise à disposition des matériels pédagogiques et didactiques														Agrisud et AIM	
A 1.5.2 Mise au point des outils de suivi des activités des MEx														Agrisud, AIM, MPE	
A 1.5.3 Evaluation de chacun des MEx en activité															
A 1.5.4 Renforcer les champs écoles (appui matériels,...)															
A 1.5.5 Analyse des activités de conseil de proximité														Agrisud, AIM, MPE	
A 1.5.6 Accompagnement des MEx dans la mise en œuvre/Formation et suivi des PA														Agrisud, AIM, MPE	
A 1.5.7 Visites d'échange "extérieures"														Agrisud et AIM	
Act.2 : Dynamisation des filières et amélioration de l'accès au Marché															
A 2.1 Accompagnement et appui aux TPE de commercialisation															
A 2.1.1 Identification des TPE à professionnaliser														Agrisud et AIM	
A 2.1.2 Accompagnement du montage des plans de développement d'activités/BFR														Agrisud et AIM	
A 2.1.3 Formation des entrepreneurs														Agrisud et AIM	
A 2.1.4 Accompagnement des TPE en situation réelle														Agrisud et AIM	
A 2.1.5 Appuis directs aux TPE														Agrisud et AIM	
A 2.1.6 Analyse de l'activité économique des TPE															
A 2.1.7 Accompagnement administratif des TPE (formalisation)														Agrisud et AIM	
A 2.2 Développement des circuits de commercialisation différenciés avec des TPE spécialisées															
A 2.2.1 Mise au point de plans d'affaires et d'outils de gestion spécifiques														Agrisud et AIM	
A 2.2.2 Mise au point des modalités (y compris investissement matériels) et matériels de transport adaptés pour de la vente à domicile / de proximité														Agrisud et AIM	
A 2.2.3 Communication sur les produits agroécologiques / élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de développement des circuits courts														Agrisud et AIM	

Activités / sous activités	1S 2018							2S 2018							Organisme de mise en œuvre
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
	A 2.2 Accompagner et appuyer la Maîtrise d'Ouvrage communale														
A 2.2.1 Diagnostic communal															Agrisud et AIM
A 2.2.2 Amélioration voies de circulation et traitement des points noirs															Agrisud, AIM, UCP/ASA
A 2.2.3 Appuis aux projets communaux															Agrisud et AIM
<i>Suivi conseil pour la mise en œuvre des projets communaux</i>															Agrisud et AIM
<i>Evaluation à mi-parcours et final des projets communaux</i>															Agrisud, AIM, UCP, DISTRICT, REGION
A 2.3 Amélioration de la communication interprofessionnelle															
A 2.3.1 Analyse du fonctionnement des filières et des marchés															Agrisud, AIM, CIRAD
A 2.3.2 Organisation et animation d'ateliers interprofessionnels															Agrisud, AIM, CIRAD, MPE
A 2.3.3 Elaboration des mémentos de conseil agricole															Agrisud et AIM
A 2.3.4 Conception et diffusion d'émissions radiophonique de conseil															Agrisud, AIM, UCP/ASA
A 2.3.5 Diffusion des informations issues du SIM et des suivis de filières															
Act.3 : Renforcement des capacités de services des groupes d'acteurs (dispositifs)															
A 3.1 Mise en place et promotion du SPG															
A 3.1.1 Atelier SPG par territoire															Agrisud et AIM
A 3.1.2 Ateliers locaux SPG															Agrisud et AIM
A 3.1.3 Mise en place d'un système de traçabilité															Agrisud et AIM
A 3.1.4 Sécurisation de l'approvisionnement (assurance qualité : évolution du système de traçabilité vers un référencement des producteurs agroécologiques)															Agrisud et AIM
A 3.2 Autopromotion et structuration des groupes d'acteurs															
A 3.2.1 Mise en place des dispositifs (Regroupement des PA, PL, TPE)															Agrisud et AIM
A 3.2.2 Elaboration de plans d'action par dispositif															Agrisud et AIM
A 3.2.3 Suivi et appui-conseil pour la mise en œuvre des plans d'action															Agrisud et AIM

Activités / sous activités	1S 2018						2S 2018						Organisme de mise en œuvre
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
	A 3.2.4 Accompagnement pour l'analyse des résultats technico-économiques (conseil de gestion)												
A 3.2.5 Echanges de pratiques entre dispositifs													Agrisud et AIM
A 3.3 Renforcement des capacités des dispositifs													
A 3.3.1 Elaboration et organisation des programmes de formations des dispositifs													Agrisud et AIM
A 3.3.2 Préparation des modules de formation et des outils pédagogiques pour dispositifs													Agrisud et AIM
A 3.3.3 Mise en œuvre des formations au niveau des dispositifs													Agrisud et AIM
A 3.3.4 Diffusion et explication des informations marchés													Agrisud et AIM

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autres coopérations

3.1. Relation entre bénéficiaires et autres actions

Outre la subvention en cascade du projet amélioration des conditions commerciales, la Commune Andranonahoatra bénéficie également de l'appui du projet GIZ : appui de la commune sur l'élaboration de Stratégie et Plan d'Action pour le Développement Economique Local (SPADEL), dans le cadre de la mise en œuvre de la composante Développement Economique Local (DEL). L'AIM intervient dans le cadre de ce projet et accompagne la Commune sur la mise en œuvre et la coordination de cet appui avec les autres actions en cours au niveau de la Commune (y compris PROFAPAN).

3.2. Relations avec les autorités publiques

Une collaboration étroite existe entre PROFAPAN, la région Analamanga et les 3 districts (Avaradrano, Atsimondrano et Ambohidratrimo) pour la mise en œuvre des projets communaux. En effet, ces 4 entités sont membres effectifs du comité de suivi évaluation de la mise en œuvre des 3 projets communaux (Sabotsy Namehana, Talamaty et Andranonahoatra). Une descente du comité a été réalisée respectivement au niveau de chaque Commune, depuis le démarrage de ces projets.

3.3. Relations avec d'autres organisations prenant part à la mise en œuvre de l'action

- CIRAD

Pour la période de juillet – décembre 2017 et prévisions 2018, les prestations de CIRAD sont comme suit :

Tableau 17 : Prestations de CIRAD

	Juil – déc 2017	2018
1. Diagnostic initial du fonctionnement des filières et des marchés		
Structure d'activité, revenus et insertion des producteurs dans le marché		
Analyse des principales filières (flux, organisation, répartition des revenus, saisonnalité des prix)		
2. Suivi des flux et de la structure des prix		Typologie des produits
	Pertes pendant ventes	
3. Utilisation et impact de la diffusion de l'information sur les marchés		Impact SIM
	Base line SIM	
4. Impact du projet sur l'approvisionnement de la capitale et les revenus des producteurs		
		Impact projet
Etudes de l'impact du projet		

Prévision Réalisation

Pour la période de juillet – décembre 2017, deux travaux ont été réalisés par CIRAD : étude sur les pertes de produits au niveau des commerçants (grossistes, demi-grossistes, détaillants) – livrable présenté en annexe 1, et enquêtes de situation de référence sur les pratiques de commercialisation et les besoins en informations des producteurs - livrable en cours de finalisation.

En 2018, 3 travaux sont prévus : typologie des produits et risques pour la commercialisation, impact de la connaissance du marché au niveau des producteurs, analyse de l'impact du projet au niveau des bénéficiaires.

Les résultats de la typologie des produits et risques pour la commercialisation sont à diffuser sous forme de conseil à l'échelon des producteurs et des TPE de commercialisation (fiche de conseil, mémento de conseils agricoles).

- MPE

Les prestations de MPE se rapportent :

- au suivi accompagnement des éleveurs de poulet gasy (360 PL et 110 PA);
- et à la diffusion des techniques améliorées d'élevage de poulet gasy, via le réseau des MEx éleveurs de poulet gasy, totalisant 138 MEx (inclus dans les 360 PL).

3.4. Liens et les synergies mis en place avec d'autres actions

Une synergie a été développée avec le GSDM. Elle se rapporte aux informations et à la diffusion des pratiques agroécologiques. PROFAPAN participe à l'élaboration d'un journal trimestriel (journal de l'Agro-écologie) édité par GSDM. Les 2 acteurs ont également collaboré lors de la réalisation de la foire internationale de l'Agriculture (FIA) en septembre 2017 : exposition des produits et explication des pratiques agroécologiques.

4. Visibilité

La visibilité de l'appui de la DUEM a été assurée de manière systématique dans la mise en œuvre des activités du projet (communication du soutien de l'UE sur tous documents écrits produits, et sur les supports de présentations orales). Elle a été plus particulièrement renforcée à travers la mise en œuvre des projets communaux et la participation de bénéficiaires de PROFAPAN à des manifestations économiques.

Pour les projets communaux :

- Communiqué de presse lors de la cérémonie de signature du contrat avec les 3 Communes bénéficiaires ;
- Plaques indicatives des travaux sur les chantiers pour la mise en œuvre des projets communaux.

En ce qui concerne les manifestations économiques :

- Foire communale à Ampangabe en juillet 2017 ;
- Foire Internationale de l'Agriculture (FIA) en septembre 2017 ;
- Salon de la santé et du bien-être en octobre 2017 ;
- Salon des produits agroalimentaires en novembre 2017.

Agrisud et AIM n'ont pas d'objection à la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid.

Activités de communication – Planning – Budget / Réalisations

Tableau 18: Activités de communication : Prévisions/Réalisations

Nature des activités	Outils de communication	Prévision		Réalisation		Observations
		Planning	Budget	Planning	Budget	
Prévision et cumul des réalisations		Mars 15 – Déc 18	12 500 €	Mars 15 – Déc 17	9 741,58 €	
Lancement des activités	4 ateliers	mars-15	1 000 €	juil 2015	477,78 €	
Mise en œuvre des activités	Production de mini film	juil16-nov-18	1 000 €	déc-16	195,14 €	
	Production des outils de visibilité	avr-15-avr-16	2 735 €	Fév 16-déc 17	4 484,58 €	
	Visite de presse à mi-parcours	avr-juin 17	772 €	-	-	
	Participation à des manifestations économiques	2016 (2), 2017 (2), 2018 (2)	3 000 €	2016 (4) 2017 (8)	4 584,08 €	
Clôture des activités	Visite de presse	nov-18	773 €	-	-	
	Atelier de restitution de l'évaluation finale	déc-18	3 220 €	-	-	
Réalisation pendant la période du présent rapportage				Juil – déc 17	2 655,97 €	
Mise en œuvre des activités	Production des outils de visibilité	avr-15-avr-16	2 735 €	Juil-déc 17	597,20 €	Brochures, dépliants, porte-clés
	Participation à des manifestations économiques	2016 (2), 2017 (2), 2018 (2)	3 000 €	2017 (4)	2 058,77 €	FIERMADA août 17 FIA sept 17 Salon santé oct 17 Salon agroalimentaire nov 17

Nom de la personne de contact pour l'action: Yvonnick HUET

Signature:*Y. HUET*.....

Y. HUET
AGRISUD International
88, rue de la Sablière
35000 LIGOURNE - France
Tel / Fax: (+33) 05 57 25 17 06

Localité: Lot VB7 Villa Ambinintsoa Ambatoroka 101 Antananarivo

S. DEFONTAINES

Échéance prévue du rapport: N/A

Date d'envoi du rapport:*09.04.2018*.....

Date d'envoi de la version corrigée :.....



NOURRIR LA CAPITALÉ

PROFESSIONNALISATION DES FILIERES AGRICOLES PERIURBAINES D'ANTANANARIVO NORD
(PROFAPAN)

EVALUATION DES PERTES AU COURS DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS MARAICHERS APPROVISIONNANT ANTANANARIVO

NOTE D'ANALYSE

Andrianomenjanahary MINO (consultante)

Hélène DAVID-BENZ (CIRAD)

Novembre 2017



ANNEXE 2 : Mémento de conseil agricole (cf. version physique jointe)



Projet PROFAPAN
PRODIGES (Programme de Développement Agricole Rural et Ruralité Intégrée)



Octobre 2017,
N° 2

Conseil agricole
Saison pluviale
2017/2018

Référence
Saison pluviale
2014/2015 2015

MEMENTO DE CONSEIL AGRICOLE

Filières Légumes

SOMMAIRE 1

SOMMAIRE

1. Présentation du système de suivi-technico-économique (STE)
2. Situation de référence (saison pluviale 2014/ 2015) et les pratiques agro-écologique diffusées.
3. Présentation de la campagne saison pluviale 2016 - 2017
4. La culture de haricot vert
5. La culture de tomate
6. La culture de courgette
7. La culture de pomme de terre
8. La culture de chou
9. La culture de chou rouge
10. La culture de brocoli

